

## Ce qui se passe d'autre dans notre Société ! Édition n° 34 / 6 mars 2022

Cette lettre circulaire est une initiative privée et indépendante sur des questions et des intérêts actuels et historiques concernant la Société anthroposophique universelle et son environnement. Tous les articles sont rédigés sous la responsabilité de leurs auteurs respectifs. Les contributions non signalées proviennent de l'éditeur lui-même. Éditeur : Thomas Heck. Mentions légales à la fin du numéro.

Traduction privée par Benoît DUSOLLIER - [bd@dusollier.fr](mailto:bd@dusollier.fr)

### Le destin de Weleda - Assemblée générale SAU 2022

#### Réunion d'information

Le Comité directeur de la SAU a l'intention - en accord avec la **clinique d'Arlesheim** - de transférer à une fondation actuellement inconnue les actions de Weleda AG ainsi que les bons de participation qui lui ont été offerts **il y a 99 ans**.

Comme Weleda AG a été jusqu'à présent le garant d'une disponibilité au moins minimale de médicaments anthroposophiques dans le cadre de la médecine anthroposophique, cette intention soulève plusieurs questions, notamment celle de savoir dans quelle mesure cette mission de Weleda pourra continuer à être remplie. De plus, on ne comprend pas pourquoi ce transfert doit se faire à une valeur environ 8 fois inférieure à la valeur actuelle (environ 4-5 millions de francs suisses au lieu de 40-50 millions).

Lors de l'assemblée générale de cette année (8 - 10 avril 2022) et selon "Anthroposophie dans le monde 1-2/2022", les membres doivent approuver ces intentions du Comité directeur, bien qu'aucun plan concret ne soit connu à ce jour et que l'on ne sache pas non plus comment garantir à l'avenir que Weleda AG puisse remplir sa mission, notamment en ce qui concerne les médicaments anthroposophiques.

Pour préparer l'AG, une réunion d'information aura lieu afin de permettre à l'assemblée générale de se forger une opinion :

**Heure : 17 mars 2022, à 20h.**

**Lieu : Pfeffingerhof à Arlesheim, Stollenrain 11, salle dans les combles.**

Pour plus d'informations : [www.wtg-99.com/weleda](http://www.wtg-99.com/weleda)

Responsables :

Thomas Heck, Herbert Holliger, Frieder Sprich

#### Il ne s'agit pas d'une manifestation de la SAU (AAG) !

#### SOMMAIRE

Séance d'information - page 1

Initiative de membres Frieder Sprich - pages 1-4

Intentions actuelles du Goetheanum - Thomas Heck - pages 4-7

Mentions légales et contact - Page 7

#### Initiative de membres...

**...pour un ancrage dans les sciences de l'esprit de la Société Weleda AG.**

#### Weleda AG doit-elle être vendue ?

par Frieder Sprich

Le Comité directeur du Goetheanum, représenté par Justus Wittich et Ueli Hurter, souhaite redéfinir les rapports de propriété de Weleda AG. Une première information à ce sujet a été publiée dans 'Anthroposophie weltweit' et lors du 'Mitglieder-Weltgespräch' [Rencontre mondiale des membres] du 11 septembre 2021. Il s'agissait de sonder l'opinion des membres sur ce processus. Mais l'opposition des membres n'a manifestement pas impressionné le Comité. Il poursuit son projet avec un état-major général - maintenant simplement, après que l'ancienne justification 2 n'ait pas été du tout convaincante, avec une nouvelle. L'important portefeuille d'actions de la **Société anthroposophique universelle (SAU)** doit être "cédé" à une institution non nommée, à sa valeur nominale, c'est-à-dire en termes pompeux et lénifiants, définitivement retiré aux membres, avec toutes les conséquences négatives que cela implique pour la SAU et Weleda.

Il y aurait un problème de compliance [NdT : voir NdT en bas de page 2] . Et c'est pourquoi, après que la réglementation introduite par Rudolf Steiner ait parfaitement fonctionné pendant un siècle, une nouvelle réglementation serait nécessaire. Qu'est-ce que cela signifie exactement ? Il ne serait pas légal que **l'actionnaire principal** soit en même temps **le bénéficiaire des dons**. Il faut bien réfléchir à ce reproche pour comprendre ce qui se passe réellement ici. Il est vrai qu'en tant qu'actionnaire, on ne détient pas ses actions parce qu'on attendrait des dons de 'son' entreprise. On n'en a pas besoin non plus. On a en effet, surtout en tant qu'actionnaire principal, tous les moyens entre les mains pour pouvoir tirer le profit possible de la Société de manière tout à fait normale et légale, c'est-à-dire par le biais de dividendes, de tantièmes, de contrats de prestations, etc.

1 "L'anthroposophie dans le monde", no 7-8/2021, p.4, "Initiative concernant Weleda".

2 Tentative d'éclaircissement : voir "Ein Nachrichtenblatt", 11. Jg. Nr. 19 du 29 sept. 2021, pages 6 sqq, "La Weleda est-elle encore sauvable ?" [NdT: ou: à sauver ?]

Jusqu'à récemment, il en allait de même dans la relation entre la Société anthroposophique universelle (SAU) et Weleda. Le 30 juin 1924, par exemple, a été conclu le contrat selon lequel l'"Institut clinique thérapeutique" d'Ita Wegman et le "Sonnenhof" ont été rachetés par l'entreprise qui a ensuite pris le nom de "Weleda". L'acheteur était la Société qui, le **8 février 1925, prit le nom de 'Société anthroposophique universelle'**. Le point 3 de ce contrat stipulait par exemple que **l'association du Goetheanum, donc la future SAU** (représentée par le Dr Emil Grosheintz), recevrait 10% du bénéfice net des produits thérapeutiques existants à l'époque des 'Laboratoires internationaux d'Arlesheim A.G.' (ILAG, donc la future **Weleda**, représentée par Josef van Leer). Il s'agissait pour l'essentiel des produits Gencydo, Biodoron, Infludo, Scleron et des quatre produits Everon (lotion capillaire, huile capillaire, bain de bouche et dentifrice). En outre, la future Weleda devait verser à la future SAU 20% du bénéfice net des nouvelles préparations, auquel s'ajouteraient à l'avenir les travaux du Dr Steiner et de la Dr Ita Wegman. Nous voyons donc que, selon la volonté du Dr Steiner, Weleda avait pris des engagements très clairs vis-à-vis de la SAU. C'était également nécessaire pour que la médecine anthroposophique puisse se développer. Plus tard, sous la direction du trésorier Rolf Kerler, le contrat de licence a été modifié de manière à ce que le montant de la licence ne soit plus calculé en fonction du bénéfice net, mais en fonction du chiffre d'affaires, et ce selon un mode sophistiqué qui pondérerait différemment le chiffre d'affaires en Suisse, en Allemagne et dans le monde. En tout, cela représentait à l'époque environ 0,6% du chiffre d'affaires mondial de Weleda, soit environ 2 millions de francs suisses, que la SAU recevait chaque année de Weleda. Ce n'est pas excessif si l'on considère qu'une Migros consacre 1% de son chiffre d'affaires à la vie culturelle.

A peine Paul Mackay, l'ancien trésorier de la SAU, est-il devenu président du conseil d'administration de Weleda qu'il a résilié unilatéralement ce contrat de licence. Motif : il **ne voulait plus être obligé de payer**, il voulait payer **volontairement**, c'est-à-dire **faire des dons**. Et, curieusement, Justus Wittich, son successeur au poste de Trésorier de la SAU, était tout à fait d'accord. Raison probable : selon une certaine théorie, les payeurs volontaires donnent beaucoup plus volontiers et plus que les payeurs obligés. Selon cette théorie, les choses ne pouvaient donc que s'améliorer.

Or, dans la pratique, c'est exactement le contraire qui s'est produit. Bien qu'après une crise Weleda ait fait une énorme prospection et réalisé des chiffres d'affaires inimaginables auparavant, les dons à la SAU ont globalement diminué. Et là, surprise : pour des raisons de **compliance** (\*), Weleda ne peut plus privilégier la SAU par rapport à ses autres bénéficiaires de dons. Désormais, le volume des dons serait réparti entre plusieurs fondations et institutions, mais celles-ci seraient priées de soutenir à leur tour la SAU.

Lorsque la 'Goetheanum World Association' fut fondée, l'étape suivante fut franchie : celle-ci et ses membres devaient participer au produit des dons afin de soulager Weleda. Mais ce n'était qu'une étape intermédiaire. Le grand coup est encore à venir. Nous y reviendrons dans un instant.

## **Le problème de la *compliance* (\*) est "fait maison"**

Le trésorier de la SAU veut répondre à une exigence de '**Clarté et de Transparence Juridiques**' 3 en séparant le double rôle de la SAU en tant qu'actionnaire principal et bénéficiaire de dons. Si ce problème existe, c'est un **problème qu'il a lui-même créé**. En effet, comme nous l'avons déjà décrit, il a personnellement introduit ce double rôle il y a quelques années, en se laissant pousser par Paul Mackay à passer du mode 'licence' au mode 'don'. Et maintenant, au lieu de revenir à l'ancien mode, le problème de conformité qu'il a lui-même créé doit être utilisé pour créer des problèmes encore plus importants :

Après avoir, dans un premier temps, renoncé à ses revenus de licence (garantis), au profit de dons incertains à caractère caritatif, la SAU doit maintenant, pour résoudre le problème créé par sa propre gaffe, renoncer également à ses biens propres légitimes :

**Les actions Weleda de la SAU** doivent être "**cedées**" à une "**fondation spécialement constituée ou à une autre entité juridique**" non mentionnée, décrit le point 2 du projet du **Goetheanum** susmentionné (avec celles de l'Institut clinique et thérapeutique).

On a du mal à le croire. La 'meilleure vache à lait' de la SAU doit être retirée de l'étable pour des raisons douteuses. Et alors que l'on insiste sur la **clarté juridique et la transparence** au point 1, ces vertus sont littéralement bafouées au point 2 : premièrement, on parle d'**externalisation** au lieu de **vente** et deuxièmement, on évite soigneusement d'annoncer qui sera l'heureux acheteur. Et il n'est pas déplacé de parler de bonne fortune, car quelle que soit l'institution qui achètera les actions Weleda à leur valeur nominale, elle recevra en cadeau de la part de la SAU, par rapport à leur valeur vénale, de très nombreux millions de francs. Mais la SAU elle-même, même si elle vit dans l'illusion de veiller à la justice et à l'ordre, sera comme une vache aveugle sur une : "*lande aride, menée en cercle par un mauvais esprit, et tout autour, de beaux verts pâturages*" 4.

---

(\*) NdT : Compliance, en allemand comme en anglais, signifie : conformité, respect des règles, acquiescement, [et au sens de soumission] complaisance !!

3 "L'anthroposophie dans le monde", n°1-2/2022, p.4, "Proposition du Comité directeur, concernant Weleda".

4 Johann Wolfgang v. Goethe : Faust I, vers 1831-1833

## Où vont les actions Weleda ?

Il est vrai qu'à l'époque de Rudolf Steiner, **l'association du Goetheanum**, qui avait pris le nom de **"Société anthroposophique universelle"** le 8 février 1925, était également une toute petite association séparée de la Société anthroposophique, avec très peu de membres ayant le droit de vote. Mais cette petite association était le propriétaire du terrain du Goetheanum, des ruines de l'incendie, le bénéficiaire de l'indemnité d'assurance-incendie, un actionnaire de l'ILAG (plus tard Weleda AG), etc. et donc l'administrateur légitime des biens de la Société anthroposophique. Même si ce n'était certainement pas dans l'esprit de Rudolf Steiner, les membres de la Société anthroposophique sont devenus, à tort, membres de la SAU avec droit de vote, en raison du "problème de constitution" apparu sous **Guenther Wachsmuth**. Grâce à la fidélité de son Comité directeur et à sa force de sacrifice, Weleda a néanmoins bénéficié des meilleures conditions de développement possibles pendant trois fois 33 ans. Elle a pu devenir une entreprise mondiale très prisée dans le secteur des produits thérapeutiques et des cosmétiques naturels. Il n'y a donc **aucune raison de changer quoi que ce soit à cette constitution**.

Il ne s'agit pas de dire qu'aucune erreur n'a été commise. Des erreurs ont été commises : du côté de Weleda, parce que, pour des raisons de profit, l'accent a été de plus en plus déplacé des remèdes vers la cosmétique naturelle. C'est ce qui a éveillé les convoitises du monde de la finance, désormais pressantes. Et du côté de la SAU, parce que ses trésoriers ont depuis des années accordé trop peu d'importance à la protection de la Science de l'esprit de Rudolf Steiner pour les remèdes anthroposophiques et ont conféré à Weleda le caractère d'un produit commercial par de nouvelles émissions ciblées au-delà du cercle des membres.

La médecine anthroposophique a besoin, dans un certain sens, d'un cadre protégé dans lequel la disponibilité d'un assortiment minimum de médicaments anthroposophiques est aussi importante que la maximisation des bénéfices. Et c'est pourquoi elle a besoin d'actionnaires qui, en plus de la sécurité et d'une participation appropriée aux bénéfices, apportent ou acceptent des motivations idéales. Certes, le conseil d'administration écrit dans l'exposé des motifs de sa proposition : *"Seuls les membres de la Société anthroposophique ou les institutions attachées à l'anthroposophie peuvent devenir actionnaires sur décision du conseil d'administration"*. Mais est-ce un passe-droit pour jeter les bons de participation sans droit de vote sur le marché libre des capitaux, tant qu'il n'y a pas de nécessité à le faire ? Une entreprise est ainsi soumise aux mécanismes du marché de l'offre et de la demande et donc asservie, car elle doit travailler pour le rendement des investisseurs et ne peut plus se consacrer à ses objectifs en matière de sciences de l'esprit. Elle ne peut plus constituer de réserves pour de

nouvelles tâches, car les investisseurs, qui pensent de plus en plus à court terme, ne sont intéressés que par leurs profits. Lors de la Journée mondiale des membres, Justus Wittich a décrit de manière impressionnante comment des Sociétés d'investissement de haut niveau polissent littéralement la poignée de porte de Weleda en raison de la concurrence.

La Société de participation de Cologne Scherzer & Co. fait de la publicité pour sa propre durabilité en se faisant connaître auprès de ses investisseurs, notamment par sa participation à Weleda AG. Dans son rapport d'activité pour 2020, nous lisons que Weleda a pu augmenter ses liquidités à 73,3 millions d'euros tout en étant totalement exempte de dettes. Celui qui ne lit pas cela comme une publicité pour des dividendes à venir dans le cadre d'un investissement sûr et durable ne comprend pas grand-chose aux lois actuelles du monde financier. De telles nouvelles alléchantes sont également une invitation aux acteurs plus puissants à s'assurer des avantages en matière d'investissement en influençant la politique commerciale, à lever des réserves latentes et même à planifier des rachats hostiles - comme nous le vivons peut-être actuellement.

Il n'y a pas de meilleure protection contre de telles attaques que de laisser la majorité des actions dans l'environnement des Sciences de l'esprit prévu par Rudolf Steiner.

## Qu'est-ce qui plaide en faveur d'une recherche pharmaceutique anthroposophique indépendante des entreprises ?

C'est ce dont parle le Comité directeur au point 3 de l'exposé des motifs de sa proposition. Qui ne le souhaiterait pas ? Que la recherche puisse être menée par des esprits et des cœurs compétents dans le cadre d'une vie intellectuelle libre au profit de la collectivité - ce serait l'idéal ! Pourquoi vivons-nous jusqu'à présent le contraire ? Depuis des décennies, nous n'assistons à rien d'autre qu'à l'absorption complète de l'ensemble de l'esprit libre par un État terriblement nivelant et des puissantes multinationales pour leurs propres objectifs égoïstes de groupe. Rudolf Steiner avait également pensé à cela avec sa 'Tripartition de l'organisme social'. La SAU est justement l'instrument juridique qui devrait tenir tête à ces forces destructrices. Elle devrait justement être le terrain sur lequel la recherche anthroposophique peut et doit s'épanouir.

Pourquoi, au nom du ciel, la Section Médicale du Goetheanum ne veut-elle faire quelque chose pour cette recherche que lorsque la SAU aura cédé ses actions ? Pourquoi ne veut-elle collaborer avec cette puissante fondation anthroposophique, qui est en mesure de reprendre les parts majoritaires de Weleda, qu'à ce moment-là ? Qui est ce grand

et puissant inconnu ? Pourquoi ne peut-il pas être nommé ? Que fait-il déjà aujourd'hui pour la recherche anthroposophique ? Ou pourquoi ne veut-il rien faire tant qu'il n'aura pas reçu en cadeau la majorité des actions de Weleda ? Quel est le curriculum vitae de cette organisation qui, selon l'idée de la direction du Goetheanum, doit assumer la haute "fonction de gardien" à la place de la Société prévue à cet effet par Rudolf Steiner ? Quelles références cette grande personne de confiance doit-elle apporter, elle qui ne veut pas montrer son visage à l'avance ? Pour que rien ne se passe mal, il doit s'agir de préférence d'une nouvelle fondation, d'une feuille immaculée avec un Conseil de Fondation qui assume sa fonction de garant en étant remplacé tous les trois ans. Nous connaissons bien ce système qui aime utiliser cette expression comme couverture pour une mauvaise planification ou un manque de planification. Est-il vraiment nécessaire de dilapider les valeurs de notre Société de manière aussi irréfléchie ? Celui qui sait si peu de choses sur ce substitut de la Société anthroposophique court le risque de désigner le loup comme gardien des agneaux.

après sa mort et avec suffisamment de recul, ces forces ont manifestement jugé opportun de répéter l'expérience ! La situation Corona ou post-Corona mobilise l'attention et les forces des membres et détourne en grande partie l'attention de l'importance de ce processus central. Les conséquences de cette action apparemment bien intentionnée pour l'action de la SAU et pour la garantie de la disponibilité des remèdes anthroposophiques se répercuteront cependant loin dans l'avenir - il est même presque certain qu'elle aura des conséquences existentielles pour les deux. Il est en tout cas recommandé aux membres éveillés et conscients d'eux-mêmes d'aiguiser durablement leur capacité de jugement face aux processus actuels qui se déroulent sous leurs yeux. Et surtout, bien sûr, de prendre ses responsabilités et d'utiliser sa voix de manière à ce que la position de Rudolf Steiner et de la médecine anthroposophique dans l'entreprise Goetheanum soit renforcée et non laissée au hasard.

Arlesheim, le 6 mars 2022 - Frieder Sprich

=====

## Menace sur l'École libre de Science de l'esprit ?

Les Sociétés de la connaissance ont pour mission d'éveiller ! Les Sociétés de pouvoir préfèrent menacer. Elles savent très bien que cela les mènera loin. Le Comité directeur écrit dans l'exposé des motifs de sa demande :

*"Si l'École libre de Science de l'esprit veut continuer à participer au succès économique de Weleda AG par des subventions, la Société anthroposophique **doit séparer juridiquement son actionnariat**". (souligné par FS)*

Qui menace ici précisément le propriétaire légitime ? Le futur investisseur, la direction du Goetheanum, Weleda, ou tous ensemble ? C'est étrange. L'expérience est pourtant là : Celui qui renonce à ses droits ancestraux ne doit pas espérer être mieux loti par la charité. Qui est exactement derrière tout cela ? Qui s'arroge le droit de priver la Société, par la menace, de ce qui lui a été attribué par Rudolf Steiner ?

## Et ensuite ?

Cette attaque cachée contre le patrimoine de la SAU n'est pas nouvelle. Déjà en 2007, des plans strictement confidentiels de cession des actions Weleda à l'économie privée ont été élaborés dans les cercles intimes de la direction du Goetheanum. Le 'deal' dégradant a échoué à l'époque à cause de la résistance du **Dr Benediktus Hardorp, qui n'était pas d'accord avec cet attentat grave contre les intentions du Dr Steiner**. Maintenant,

## A propos des intentions actuelles du Goetheanum avec Weleda

par Thomas Heck

Il est probable que l'"**Anthroposophie dans le monde**" ne soit plus guère lu depuis que sa diffusion se fait principalement en ligne. Il est donc possible que ce qui se passe actuellement soit passé largement inaperçu, car tant l'invitation à l'AG que la publication de l'ordre du jour et des propositions se font par ce biais ou doivent être téléchargées sur Internet.

C'est pourquoi nous vous recommandons vivement de lire l'édition actuelle (1-2/2022), dans laquelle sont esquissées les vastes intentions concernant Weleda. Il est ainsi prévu de séparer les parts de Weleda (actions et bons de participation) de la SAU et de les transférer à une fondation non nommée ou à une institution similaire, qui assumerait alors la responsabilité de l'entreprise. Il est également prévu de lui transférer les parts de la clinique d'Arlesheim, de sorte que cette fondation disposerait de la majorité absolue, soit environ 77% des droits de vote.

Les plans sont formulés de manière très vague et ne semblent pas suffisamment concrets et approfondis, ou alors aucune information n'est donnée sur les projets déjà existants. 'On' aimerait maintenant obtenir l'accord global des membres lors de l'AG pour une procédure qui ne sera

concrétisée qu'ensuite, bref, 'on' aimerait avoir les mains libres.

En principe, le conseil d'administration n'a pas besoin de demander l'autorisation pour ce projet, mais il veut s'assurer que l'on ne pourra pas lui reprocher un jour d'avoir détourné des biens de la Société. C'est compréhensible, mais il serait plus transparent de faire d'abord des plans concrets et de demander ensuite l'approbation de ceux-ci. Mais la transparence a déjà posé problème par le passé. Par exemple, lors de l'AG 2011, une AG extraordinaire avait été décidée sur le thème de Weleda, contre la volonté du Comité directeur. Le mandat clair confié au Comité directeur par cette décision contraignante des membres n'a cependant pas été exécuté, Paul Mackay étant d'avis que le vote n'était pas contraignant pour le Comité directeur. Il s'est trompé, mais cela n'a pas eu de conséquences.

Pour la première fois, les membres ont pu prendre connaissance des intentions actuelles lors de la **Journée de discussion sur le monde, du Goetheanum en septembre 2021** - mais seuls 20 à 30 membres étaient présents.

Il y a très exactement **99 ans**, la **Kommende Tag AG** [NdT Littéralement : Société du Jour suivant] et la **Futurum AG** ont dû être **dissoutes** en acceptant de lourdes pertes. Les entreprises Weleda de Schwäbisch-Gmünd et d'Arlesheim ont heureusement pu rester dans le giron de la Société anthroposophique en faisant don de leurs actions à l'association du Goetheanum, l'actuelle SAU. Il est **remarquable que ce soit exactement maintenant, après 3 x 33 ans, que la Weleda "doive être détachée" du contexte social.**

La Weleda n'est pas un objet patrimonial quelconque, elle fait partie intégrante de l'impulsion donnée à la médecine anthroposophique, conçue à l'origine comme une extension de l'art de guérir (mais qui n'est plus aujourd'hui qu'une extension de la médecine conventionnelle - et donc subordonnée à celle-ci), indispensable à la fabrication des remèdes pour ce type de médecine. La position de cette impulsion médicale peut être mesurée par le fait que Rudolf Steiner a clairement souligné son importance aussi bien dans son discours d'ouverture que dans son discours de clôture du Congrès de Noël.

Une vente des parts (c'est bien de cela qu'il s'agit, même si elle est nommée autrement) équivaldrait vraisemblablement à la proposition de remettre la Menuiserie ou le Haut-atelier à d'autres mains pour qu'elles continuent à les gérer.

Or, la gestion des biens de l'Association par la direction de la Société a toujours fait l'objet de critiques justifiées, notamment en ce qui concerne les ventes d'immeubles et les legs - dont les recettes ont été utilisées dans le budget courant. L'objectif que nous nous étions fixé de mettre fin à cette mauvaise habitude et d'assainir enfin les finances du Goetheanum en supprimant le déficit structurel n'a pas été atteint - et l'on a encore essayé de faire passer cela pour un succès.. Ainsi,

le Goetheanum continue de dépendre de ces recettes supplémentaires exceptionnelles (provenant de la vente de biens immobiliers, de legs et autres) pour couvrir le déficit du budget courant. Et ce problème existait déjà avant le Corona. 1

Ce que l'on oublie, c'est que les subventions par Weleda sont également englouties dans ce déficit structurel. On peut donc se demander s'il est vraiment intéressant pour les collaborateurs de Weleda de devoir verser une partie des bénéfices réalisés pour combler le déficit budgétaire du Goetheanum. Il serait certainement plus motivant d'utiliser ces fonds pour des recherches porteuses d'avenir - même en dehors du contexte social.

En 2016, un legs exceptionnellement important (environ 6 millions de CHF) a été littéralement englouti en raison d'une accumulation de problèmes financiers : ainsi, la mise en scène catastrophique du Faust, les transformations de l'entrée ouest, les restes de la rénovation et de la modernisation de la scène - des mesures en partie inutiles et surdimensionnées.

En particulier, l'évaluation totalement erronée de l'acceptation et de la force d'attraction de la mise en scène volontairement "modernisée" de Faust a entraîné, en plus des dépenses élevées, un manque à gagner considérable dû à la mauvaise fréquentation et à l'annulation des représentations en raison de l'abandon prématuré de cette mise en scène.

Le grand projet "Goetheanum en développement" (le texte complet du projet n'a jamais été communiqué aux membres !) pour "l'assainissement incontournable des finances" (Justus Wittich), dont le point de départ était la Conférence mondiale du Goetheanum de 2016, tout aussi pompeusement vantée, s'est lamentablement essoufflé - aucun des objectifs n'a pu être atteint dans le cadre espéré, les déficits n'ont pas seulement persisté, ils se sont aggravés.

Mais la Clinique aussi semble ne pas prendre que des décisions heureuses dans sa démarche : je ne peux pas juger si l'abandon du Jardin Thérapeutique d'Arlesheim était vraiment une bonne décision. Le terrain, sur lequel des remèdes ont été cultivés en biodynamie pendant des décennies, a été vendu à l'entreprise de construction Implenja, qui a l'intention d'y construire des logements "modernes" - comme objet de rendement.

Pour optimiser (augmenter) la surface utile (et donc le rendement), Implenja a pu acquérir auprès de la SAU le droit de construire sur un terrain adjacent. Une initiative qui s'est formée pour empêcher cette construction (pour des raisons de protection de la nature) a été soutenue par la suite par des centaines, probablement des milliers de membres de la SAU du monde entier - mais pas par le Goetheanum.

1. Voir notre circulaire Rundbrief n° 25.

Il y a des années déjà, la maison Elisabeth-Vreede a été vendue - hors du contexte de l'Institut clinique et thérapeutique - sur le marché libre. Le Goetheanum en avait été informé à temps, mais n'était pas intéressé. Les anthroposophes n'en ont eu connaissance qu'une fois la maison vendue. Mais le projet de construction d'une nouvelle clinique semble également problématique : un premier projet, peu organique, devait être réalisé, mais il a dû être abandonné en raison du surcroît de travail attendu. Entre-temps, un nouveau mandat de planification [NdT : contrat de vente ?] a été attribué.

## A propos de Weleda

**La situation prétendument problématique dans laquelle la SAU est à la fois actionnaire et bénéficiaire de dons a été sciemment créée il y a des années.** Auparavant, la SAU était propriétaire des droits de marque sur le nom "Weleda" et des droits de licence étaient payés pour leur utilisation. Il s'agissait d'une relation contractuelle claire. Si l'on dit maintenant que ce contrat a été résilié par Weleda, ce n'est même pas la moitié de la vérité, car sans l'accord de la SAU pour cette résiliation, le nom "Weleda" n'aurait plus pu être utilisé. Paul Mackay était alors à la fois membre du Comité directeur de la SAU et président du conseil d'administration de Weleda, c'est-à-dire son maître suprême. La résiliation n'aurait guère été envisageable contre sa volonté - voire sans qu'elle ait été initiée par lui. Sinon, la résiliation unilatérale n'aurait eu aucun sens : l'entreprise Weleda aurait dû changer de nom et ne plus utiliser ce nom pour ses produits ! Les droits sur la marque ou le nom ont été accordés à Weleda - sans contrepartie. Paul Mackay avait alors joué un rôle déterminant et responsable. Est-ce ainsi que les conditions ont été créées pour que l'on pense maintenant devoir se séparer complètement de Weleda ? Vous en saurez plus en lisant l'article précédent de Frieder Sprich.

Le démantèlement de la diversité des médicaments pour des raisons économiques, dont on se plaint souvent, a également été soutenu (ou même initié pour des raisons de rendement ?) par le conseil d'administration, au sein duquel la SAU et la Clinique d'Arlesheim disposent d'une majorité et sont donc coresponsables de ces processus. Et des fonctionnaires de la Section Médicale et des associations de médecins y sont manifestement aussi largement impliqués - ces processus ne sont en tout cas pas transparents.

## L'intention actuelle reconnaissable

Pour autant que l'on puisse en déduire de l'AWW, [L'Anthroposophie dans le Monde] les parts doivent être transférées à une fondation à leur valeur nominale. Cela signifie ni plus ni moins qu'elles

seront vendues, la Société recevant la valeur monétaire correspondante. C'est une bonne affaire pour l'acheteur, car la valeur nominale par bon de participation est de 500 CHF et la valeur actuelle d'environ 4000 CHF. Pour les actions, cette différence devrait être au moins similaire, probablement plus élevée. La SAU reçoit alors quelques millions (selon le bilan de la SAU, il s'agit peut-être de 4 à 5 millions de CHF), qui seront rapidement utilisés. Toutefois, le bilan sera alors ruiné, puisqu'il s'agit de fonds propres. La valeur réelle de l'ensemble des actions et des bons de participation devrait être au moins 8 à 10 fois plus élevée - un montant à deux chiffres en millions dans la zone moyenne, environ 40 millions de CHF ! C'est un ordre de grandeur sans précédent qui va être gaspillé.

La raison pour laquelle le rapport parle de "Purpose" (en français = but) n'est pas claire. S'agit-il de la fondation Purpose, qui a un lien quelconque avec la Section des Sciences sociales et l'Association mondiale du Goetheanum ? S'agira-t-il du port dans lequel Weleda doit atterrir ?

La SAU brille à bien des égards par son manque de transparence, d'autres en savent peut-être plus sur les organisations annexes. Une seule chose : il existe encore l'"**Association de dotation du Goetheanum**", exonérée d'impôts, avec exactement deux membres, dont l'un est Justus Wittich en tant que président. La raison d'être de cette association n'existe plus depuis longtemps, elle a permis de collecter des dons fiscalement avantageux pour le Goetheanum, alors que celui-ci n'était pas encore exonéré d'impôts. Et il y a aussi la **Fondation Evidenz**, étroitement liée à l'École supérieure libre de Science de l'esprit du Goetheanum - plusieurs représentants du Goetheanum siègent dans ses organes. Sans oublier la séparation du restaurant, de la maison Friedwart et de la librairie de la Société dans la **coopérative HESTIA pour les lieux de restauration et d'hébergement au Goetheanum**, dont les membres ne sont pas non plus identifiés.

## Que peut-on faire ?

Il faudrait tout d'abord gagner du temps et exiger de la transparence. La possibilité d'y parvenir dépendra de la participation à l'AG d'un nombre suffisant de membres qui se sentent concernés par le sort de Weleda. Quelles sont les possibilités ?

- Ainsi, la demande pourrait tout simplement être rejetée, mais que se passerait-il alors ? Le Comité directeur ne se sent en effet pas en mesure d'assumer la responsabilité. Cela doit être pris au sérieux !

- Ou alors, la décision est reportée jusqu'à ce que des plans concrets et des partenaires concrets puissent être mentionnés. Mais pour cela, il faudrait que cela puisse être exprimé de manière suffisante lors de l'AG. On pourrait aussi ajourner le sujet par une motion de procédure, par exemple d'un an ou

reporter à une AG extraordinaire. Le Comité directeur devrait alors élaborer un concept concret et rechercher un partenaire potentiel. La décision finale ne serait prise que par les membres lors d'une AG.

- Il serait également possible de **limiter fondamentalement les possibilités du Comité directeur de disposer des biens propres de l'association**. Deux propositions de membres ont été faites dans ce sens. Cette question devra être définitivement tranchée lors de l'AG de cette année et, là encore, il est important que **le vote à ce sujet se fasse sur une base aussi large que possible**, si suffisamment de membres pour qui cette question est importante participent à l'AG et votent.

Il serait nécessaire de développer des idées appropriées pour résoudre le problème, car la question se pose de savoir si l'on peut continuer à laisser ces décisions importantes au Comité directeur et à la Section Médicale dans leur composition actuelle, alors que cette responsabilité ne peut pas être assumée, même selon l'auto-évaluation. On peut toutefois se demander s'ils disposent des compétences et de l'expérience nécessaires pour développer des idées réalistes et pertinentes en vue d'une solution ?

Il resterait donc la possibilité de trouver des personnalités à qui l'on confierait la responsabilité. Des personnalités - pas des institutions !

## 99 ou 100 ans 2

Si l'on considère les temps de rotation des événements historiques, c'est en l'année **1923 que Rudolf Steiner a voulu sauver la Société de l'effondrement définitif** et qu'il a exprimé - non pas devant l'ensemble de la Société, mais devant les membres responsables de la direction - de manière inhabituellement claire, la situation de désolation. On peut se demander si la Société ne se trouve pas aujourd'hui dans une situation similaire à celle de l'époque. Mais qui dit aux dirigeants que quelque chose doit changer ? A l'époque, c'était Rudolf Steiner - aujourd'hui, ce sont les membres qui devraient assumer cette tâche. Et s'il y avait à l'époque une réelle chance de consolider les conditions sociales, serait-il possible de faire de même aujourd'hui ? **99 ans plus tard ?** Il ne s'agit pas seulement de Weleda.

2. Pour en savoir plus sur le thème de la circulation des événements historiques, voir :  
[https://wtg-99.com/Rundbrief\\_31](https://wtg-99.com/Rundbrief_31) ,  
[https://wtg-99.com/Rundbrief\\_33\\_Jahre.pdf](https://wtg-99.com/Rundbrief_33_Jahre.pdf)  
 et [https://wtg-99.com/Rundbrief\\_32](https://wtg-99.com/Rundbrief_32) .

### Mentions légales et contact

Lettre circulaire, initiative indépendante et privée :  
 Éditeurs : Thomas Heck et Eva Lohmann-Heck,  
 Dorneckstr. 60, 443 Dornach / Suisse.  
 Email : [thomas.heck@posteo.ch](mailto:thomas.heck@posteo.ch) Web : [www.wtg-99.com](http://www.wtg-99.com)

Autre chose : Rudolf Steiner n'avait pas seulement dénoncé les conditions désastreuses - il avait aussi indiqué les solutions possibles - **en février et mars, il y a maintenant 99 ans**, il avait parlé de la **formation de communautés, du culte inversé**. Mais il en avait déjà parlé en 1905 (conférence du 23 novembre 1905, GA 265, pp.122 sq., voir ci-dessous), les explications de l'époque concernaient certainement chacune des trois constellations sociales (1902, 1912 et 1923) en rapport avec son activité. Il n'a jamais été question d'une formation abstraite de communauté, comme cela a été souligné lors du Congrès de Noël : Tout devait être façonné à partir du concret, du purement humain.

Ne nous faisons pas d'illusions : Ce n'est pas d'"en haut", des "institutions", des "gouvernements" et des "fonctionnaires" que viendront les impulsions curatives dont nous avons tant besoin aujourd'hui, ni dans le monde "normal", ni dans la médecine anthroposophique et encore moins dans la Société anthroposophique universelle - tout simplement : nulle part ! Ce n'est que si nous assumons la responsabilité des conditions dans lesquelles nous vivons qu'un développement judicieux sera possible - à tous les niveaux.

Il est vrai que l'initiative est d'abord toujours individuelle. Mais il est également vrai que "ce n'est pas un individu isolé qui aide, mais celui qui s'unit à plusieurs à l'heure juste". Est-ce l'heure juste - et pas seulement pour Weleda ?

L'avenir nous le dira.

(Informations actualisées sur [www.wtg-99.com/weleda](http://www.wtg-99.com/weleda) .)

Thomas Heck, 5 mars 2022

*"L'union signifie la possibilité qu'un être supérieur s'exprime à travers les membres réunis. C'est un principe général dans toute vie. Cinq personnes qui sont ensemble, qui pensent et qui ressentent harmonieusement ensemble, ... ne sont pas simplement la somme de cinq. ... Une nouvelle entité supérieure se trouve au milieu des cinq, et même déjà au milieu de deux ou trois. 'Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux'. Ce n'est pas l'un, ni l'autre, ni le troisième, mais quelque chose de tout à fait nouveau qui naît de l'union. ... Ainsi, les associations humaines sont les lieux mystérieux où des entités spirituelles supérieures s'abaissent pour agir à travers les individus, comme l'âme agit à travers les membres du corps. ... Les sorciers sont les personnes qui agissent ensemble dans la fraternité, car ils attirent des êtres supérieurs dans leur cercle. ... Il incombe à l'avenir de fonder à nouveau des fraternités, et ce à partir du spirituel, à partir des idéaux les plus élevés de l'âme". (Rudolf Steiner, 23. Nov. 1905 - GA 265)*

\*

Traduction privée par Benoît DUSOLLIER -  
[bd@dusollier.fr](mailto:bd@dusollier.fr)